

École doctorale Humanités nouvelles – Fernand Braudel

Compte rendu du Conseil

Lundi 15 mai 2023 14h00-17h00 (Visio-Teams)

Présent·es: Stéphanie Bertrand, Isabelle Brian, Nathalie Collé, , Anne Feler, Béatrice Fleury, Sylvie Hanicot-Bourdier, Manon Kuffer, Hajer Mestaysser, Aude Meziani, Angeliki Monnier, Fabrice Montebello, Thomas Petruzella, Katsiaryna Siniapkina, Chrystalle Zebdi-Bartz.

Excusé·es: Julie d'Andurain, Gilles Drogue, Catherine Deschamps, Véronique Ckockaert, Didier Francfort, Catherine Lanneau, Françoise Lartillot Dominique Longrée, Daniel Meyer, Isabelle Vitry.

Invité·es: Isabelle Gaudy-Campbell

Approbation du compte-rendu du 27 mars 2023

Le compte-rendu du 27 mars 2023 est approuvé par la totalité des membres présents. Il sera déposé sur le site internet de l'ED.

Informations et questions diverses

- La campagne des CSI étant lancée, il est reprécisé aux membres du conseil que les unités de recherche peuvent choisir les modalités d'organisation de l'entretien entre les membres du CSI et le doctorant ou la doctorante. La totalité des représentants et représentantes des unités de recherche ont opté pour un entretien qui se déroulera sans la présence des directeurs et directrices de thèse.
- Une doctorante signale une contradiction entre le formulaire de CSI déposé sur les pages internet de l'ED et celui figurant sur les pages communes. Ce point sera résolu.
- L'unité de recherche Écritures fait part d'un problème important concernant le financement d'un jury HDR organisé par un membre de cette unité. Les directions des unités de recherche ne sont plus informées par la Direction de la recherche et de la valorisation (DRV) de la composition des jurys. Un manque qui peut, en certaines occasions, être problématique. Après renseignement auprès de la DRV, il est confirmé que, depuis un vote du CS en février 2021, ce sont désormais les garants qui doivent informer la direction de leur unité de recherche. Ces dernières doivent donc mettre en place un circuit d'informations tenant compte de ce vote et en informer leurs membres.
- L'unité de recherche Écritures accueille des doctorantes et doctorants Erasmus qui bénéficient d'une bourse pour leur séjour en France mais dont le montant ne peut pas couvrir tous les frais afférents. C'est le cas par exemple des déplacements scientifiques. Ces doctorants n'étant pas inscrits à l'ED, ils ne bénéficient pas non plus d'une aide de celle-ci. Pour autant, l'unité de recherche Écritures est encouragée à déposer des demandes dans le cadre de la campagne Mobilités. Celles-ci seront examinées lors du conseil du 3 juillet 2023.
- Une demande a été lancée auprès des doctorantes et doctorants du conseil pour qu'un ou une des leurs fasse partie du Bureau. Pour l'instant, aucune candidature n'a été enregistrée, les missions que recouvre cette fonction paraissant difficiles à cerner. La direction suggère que les

- doctorantes et doctorants éventuellement intéressées assistent à quelques séances de travail pour s'imprégner des tâches qu'ils ou elles auraient à y exécuter.
- Le travail prévu sur les HDR et celui sur les abandons de thèse doivent impérativement être engagés. Ils doivent l'être au plus vite, déjà pour vérifier les chiffres qui circulent à ce sujet ; ensuite, pour examiner plus finement les raisons au fondement d'un non-engagement en HDR ou celles motivant un arrêt de thèse. L'ED et le pôle LLect seront associés. Un calendrier de travail doit être mis en place.

Sélection des dossiers pour les auditions - Contrats Doctoraux Établissement

Tous les candidats et toutes les candidates ayant déposé un dossier sont retenu-es pour le concours qui se déroulera les 29 et 30 juin 2023. Les unités de recherche ayant sélectionné, parfois même classé, leurs dossiers, la tâche du Bureau en a été facilitée. Pour autant, des précisions relatives à ce concours seront données pour l'organisation de l'année suivante :

- Pour tenir compte du calendrier des masters, la réception des dossiers de candidature au contrat doctoral sera repoussée à la deuxième quinzaine du mois de mai. Actuellement, les dossiers sont reçus au cours de la première quinzaine de ce même mois.
- Dans le *vade-mecum* de l'ED, figureront des précisions sur ce que signifie le fait de ne pas pouvoir concourir quand un encadrant ou une encadrante dirige déjà deux doctorants et doctorantes sous contrat.
- Le formulaire qui sera transmis aux unités de recherche ne demandera plus d'affecter des notes à chacun des items sur lesquels il leur est demandé de se prononcer.

Concernant le concours lui-même, trois 1/2 journées d'audition seront consacrées au candidats et candidates du pôle LLect, 1/2 au concours relatif au pôle CLCS. La première journée se déroulera sur le site de Nancy; la seconde sur celui de Metz.

Un vote à l'unanimité a validé cette proposition.

Prix de thèse

Comme c'est le cas chaque année, sélectionner un candidat ou une candidate parmi ceux et celles présentant leur candidature au Prix de thèse relève de la gageure. Pour se prononcer, le Bureau puis le Conseil ont tenu compte des critères retenus par l'établissement. Six candidatures ont été reçues et examinées :

CHEMIN Jérôme (IDEA)
DEREGNONCOURT Marine (IDEA)
EINRICK Stéphane (CRULH)
HAWSHAR Talal (IDEA)
LONGO Marco (Ecritures)
LÜHR Viktoria (CEGIL)

En conseil, le bureau a présenté les qualités de chacun des dossiers pour pointer celles en lien avec les critères transmis par l'UL et suggérer les aspects éventuellement manquants. Après délibération, le conseil a décidé de proposer le dossier de LÜHR Viktoria (CEGIL) pour le Prix de thèse et ceux de DEREGNONCOURT Marine, EINRICK Stéphane et HAWSHAR Talal, pour le prix de thèse de l'école doctorale.

Résultats du vote

- 5 abstentions
- 7 pour
- Proposition acceptée

Demande de subvention - École d'été de Frédérique Rey

La demande de subvention déposée par Frédérique Rey est acceptée. Elle sera soutenue par l'ED, mais à hauteur seulement de 500 euros qui correspond à la somme habituellement accordée. Pour compenser la différence entre la hauteur de la demande et celle accordée, il est suggéré aux deux unités de recherches partenaires (CREM, CRULH) de contribuer au co-financement de cette école d'été dont toutes et tous s'accordent à dire l'intérêt.

Un vote à l'unanimité a validé cette proposition.

NB : Isabelle Gaudy-Campbell a commencé à se rapprocher des collégiums pour demander une participation de leur part dans l'organisation des écoles d'été.

Rentrée 2024 - Proposition de/des intervenant·es

Il est demandé aux unités de recherche de réfléchir à un nom de collègue pouvant assurer la conférence de rentrée de l'école doctorale.